

04 juin 2004 -11:25

Communiqué: conférence de presse à l'issue conseil des ministres+La signature en Comité A de l'accord intersectoriel

Communiqué: conférence de presse conseil des ministres+La signature en Comité A de l'accord intersectoriel

Vendredi 4 juin

Conférence de presse à l'issue du conseil des ministres: 14h00

La signature en Comité A de l'accord intersectoriel: 15h00

Communiqué: conférence de presse conseil des ministres+La signature en Comité A de l'accord intersectorielVendredi 4 juinConférence de presse à l'issue du conseil des ministres: 14h00La signature en Comité A de l'accord intersectoriel: 15h00

La conférence de presse organisée à l'issue du Conseil des Ministres aura lieu à 14h00 (et non à 15h00 comme d'habitude).La signature en Comité A de l'accord intersectoriel 2003-2004 est prévue pour 15h00. L'accord intersectoriel est un accord global concernant l'emploi dans le secteur public (autorités fédérales et entités fédérées) est constitue un cadre général en vue de la poursuite des négociations syndicales dans les différents secteurs (tels l'enseignement, Ministère de la Communauté flamande,...). L'accord résulte des négociations tenues en Comité A entre les syndicats représentatifs du secteur public et des différents autorités publiques. Cette signature aura lieu au 16, rue de la Loi (salle du Conseil des Ministres). La presse est la bienvenue à partir de 14h50.